

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la paroisse du Sacré-Cœur vendredi 12 mai 2023 à 19h30 salle St-Louis

Ordre du jour

- 1. Accueil**
- 2. Prière**
- 3. Nomination des scrutateurs**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2022**
- 5. Rapport annuel 2022**
- 6. Comptes 2022**
- 7. Rapport des vérificateurs**
- 8. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs**
- 9. Nomination des vérificateurs de compte**
- 10. Budget 2023**
- 11. Elections**
- 12. Modification des statuts**
- 13. Constitution d'une commission de fusion**
- 14. Projets, travaux**
- 15. Vente d'un terrain**
- 16. Message du Prêtre modérateur**
- 17. Divers**

1. Accueil

Alexandre Houlmann salue cordialement l'assemblée et ouvre la séance.

Personnes excusées : Jacqueline et Renaud Erard, Didier Gigon, M. Paiva (Président de la Mission Portugaise), Abbé Pellizzari, Abbé Emidio Plebani, Marc Erard, Jolène Zosso, Livio Lo Rocco

16 personnes participent à la séance.

Ordre du jour : l'abbé Christophe Godel demande de mettre le point le concernant (16) au point 6. Proposition acceptée.

2. Prière

L'abbé Christophe Godel fait la prière.

3. Nomination des scrutateurs

Sœur Véronique est nommée scrutatrice.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2022

Page 4 : fonction assesseur

Le procès-verbal est accepté avec remerciement à son auteur.

5. Rapport annuel 2022

Le président Alexandre Houlmann informe que le conseil de paroisse s'est réuni à 6 reprises durant l'année écoulée.

Notre Unité pastorale a reçu le prix de l'interculturalité remis par la conférence suisse des évêques au mois de novembre 2022.

Bonne collaboration avec la mission catholique portugaise : elle a décidé de quitter les locaux privés qu'elle louait en ville et s'installera à NDP. Une ou deux personnes intégreront notre conseil. Cet esprit de collaboration permettra de mieux occuper nos locaux et amènera un financement à notre patrimoine bâti.

On a aussi pu bénéficier de dons, notamment des communes de Kussnacht, de Meilen et d'un généreux donateur de la commune de Herrliberg /ZH M. Franz Xaver Bachmann, qui permettent d'entrevoir l'entretien de notre patrimoine bâti plus sereinement.

En ce qui concerne la comptabilité, Charles Buhlmann et Jean-Pierre Aubry se sont retrouvés pour la transition de la comptabilité de NDP dans un programme comptables identiques pour les deux paroisses et ces comptes sont repris par Rosa Perreira.

Nous avons pu saluer la reformation d'un conseil de communauté pour nos paroisses de La Chaux-de-Fonds. Celui-ci s'occupera de la pastorale de nos paroisses.

Une kermesse commune s'est déroulée pour la première fois à NDP et le bénéfice a été réparti entre les deux paroisses.

On a appris avec bonheur que l'abbé Don Roberto Pellizzari et Agnès Barotte ont rejoint l'équipe pastorale.

6. Message du curé modérateur

L'Abbé Christophe Godel fait un point de ce qui s'est passé en 2022.

Accueil de **deux nouvelles personnes** en 2022 dans l'équipe pastorale :

- *Don Roberto et Agnès Barotte*
- Départ de *François Perroset* pour des tâches cantonales

EP et CUP : **Relecture des résultats de la consultation diocésaine dans notre UP** à l'occasion de la phase locale du Synode sur l'Église synodale, et discernement des thèmes principaux à creuser.

- Parole de Dieu / Liturgie / Petits groupes / Multiculturalité

Journée de Ressourcement sur la *liturgie* avec l'abbé François-Xavier Amherdt (27.11.2022)

Notre Unité pastorale a gagné le **Prix suisse de la pastorale interculturelle** (remis le 20.11.22).

Nouveau conseil de communauté : Sœur My-Lan, Marie-Louise Piazzoni, Marina Bianchi, Marie-Laure (Maria Lurdes) Herrera, Yann Guillemot, Mickaël Boichat, Abbé Christophe Godel

Conseil chrétien : célébration du *Jeûne fédéral* devant Espacité ; idem 2023. Prédication chez les *Mennonites*. Contacts avec le réseau évangélique de LCF.

Redémarrage de la **kermesse** qui désormais est pour toute la Chaux-de-Fonds et qui s'est tenue dans la grande salle de NDP. La kermesse 2023 aura lieu les 22 et 23 sept. 2023

Changements à venir :

- diminution de l'engagement d'Isabelle Huot ; nouvelle personne pour la coordination de la catéchèse
- départ de l'abbé Blaise après un mandat de 5 ans ; arrivée d'un séminariste ; Remerciements et accueil samedi 26 août à NDP ; l'abbé Christophe déménagera à la cure NDP, 2 prêtres assureront les messes dans nos paroisses et nous accueillerons bientôt un 3^{ème} prêtre.

Beaux processus en route. *Comme un bateau qui a repris la mer après la pandémie.* Merci à tous, car nos communautés vivent grâce à la participation de beaucoup.

Merci aux membres du conseil, à ceux qui aident d'une manière ou d'une autre : **c'est un plaisir d'être ici avec vous à La Chaux-de-Fonds.**

7. Comptes 2022

Les liquidités au 31.12.2022 se montent à CHF 113'967.00, ceci grâce aux dons reçu de nos amis zurichois.

Nous avons liquidé les placements de Crédit Suisse pour acheter une obligation BCN à 2 ans, ainsi nous pourrons faire un choix de nouveau placement en 2024.

Nous avons également amorti les bâtiments de CHF 126'000.00 en diminuant la provision qui a été créée depuis plusieurs années.

Le prêt de la mission italienne a été amorti de CHF 3'000.00 et le solde est actuellement de CHF 3'000.00.

Une provision de CHF 55'000.00 a été créée pour les travaux de chauffage programmé en 2023.

La dette hypothécaire a été amortie de CHF 12'000.00 et se monte maintenant à CHF 738'000.00.

Finalement le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 2'381.86.

Les encaissés en 2022 s'élèvent à CHF 62'039.10.

La kermesse nous a apporté CHF 4'350.00.

La location des salles est de CHF 21'680.00 dont CHF 20'400.00 du parasolaire.

8. Rapport des vérificateurs

M. Georges Jeanbourquin lit le rapport et confirme que le bilan et les comptes d'exploitation correspondent avec la comptabilité et aux extraits bancaires et Postfinance.

9. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs

Alexandre Houlmann soumet au vote les comptes et le rapport des vérificateurs :

Comptes : acceptés à l'unanimité

Rapport vérificateurs : accepté à l'unanimité

10. Nomination des vérificateurs de compte

Les vérificateurs acceptent de renouveler leur mandat.

Alexandre Houlmann transmet ses remerciements à MM Georges Jeanbourquin et Jean-François Burki pour leur dévouement.

11. Budget 2023

Le caissier Jean-Pierre Aubry présente le budget 2023 :

Recettes :

Le total attendu des produits est de CHF 177'200.00.

Dépenses :

Selon les pronostics, les dépenses atteignent la somme CHF 187'460.00, laissant une perte de CHF 10'260.00, qui est pessimiste par rapport aux rentrées de dons de ce début d'année.

Budget : accepté à l'unanimité

12. Elections

Nous avons reçu la démission de Mme Laure Mootosamy pour raison familiale.

Nous souhaiterions qu'une personne rejoigne notre conseil pour la remplacer au titre d'assesseur.

Les autres membres du conseil sont d'accord de poursuivre leur activité au sein du conseil. Celui-ci se compose des personnes suivantes :

Bernadette Aubry

Jean-Pierre Aubry

Maurice Perroset

Rafael Stalder

Rosa Peirra

Philippe Erard

Jolène Zosso

Willy Cuenat

Marc Erard

Alexandre Houlmann, Président des deux paroisses de la Chaux-de-Fonds

Lors de l'AG 2022, Alexandre Houlmann avait été nommé coordinateur des deux paroisses, mais durant l'année écoulée, pour des raisons de signatures bancaires notamment, le comité l'a élu Président afin de faciliter ces démarches.

L'assemblée accorde leur confiance par levée de main.

13. Modification des statuts

Statut actuel (article 19)

« La dissolution de l'Association ou la fusion de celle-là avec une autre association paroissiale peut être décidée en tout temps, avec l'accord préalable du Vicaire épiscopal, par une Assemblée spéciale convoquée à cet effet.

La présence d'un quart des membres est nécessaire lors de la première délibération.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde Assemblée doit être convoquée à un mois d'intervalle. Cette seconde Assemblée délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents.

Toutefois, la majorité des trois quarts des membres présents est requise pour décider la dissolution ou la fusion ».

Nouveau statut proposer à l'AG (article 19)

« La dissolution de l'Association ou la fusion de celle-ci avec une autre association paroissiale peut être décidée en tout temps, avec l'accord préalable du représentant de l'Évêque du canton de Neuchâtel, par une Assemblée spéciale convoquée à cet effet. La décision de dissolution ou de fusion de l'Association est prise à la majorité des deux tiers des membres présents ».

Ce changement est soumis au vote : **accepté à l'unanimité.**

14. Constitution d'une commission de fusion

Le Président Alexandre Houlmann informe qu'est apparu une demande pour l'étude d'une fusion éventuelle de nos deux paroisses.

Le Président demande à l'assemblée si elle serait d'accord qu'une commission de fusion se mette en place afin de prendre les bonnes décisions au vu de cette fusion.

Les personnes suivantes seraient d'accord d'étudier cette possibilité de commission de fusion :

Abbé Christophe Godel
Francine Glassey Perrenoud
Dafina Laci
Georges Jeanbourquin
Jean-Marie Röthlisberger
Jean-Pierre Aubry
Alexandre Houlmann

Maurice Perroset demande si d'autres personnes seraient intéressées à rejoindre ce groupe : ce n'est pas le cas.

Le président soumet au vote cette proposition : **acceptée à l'unanimité.**

15. Projets, travaux

Remplacement du chauffage de l'église : gros soucis avec la ventilation de la chaufferie de l'église que nous devons remettre en état. Nous avons un devis de CHF 60'681.00. Le chauffagiste nous a garanti un gain de 15 à 20 % par année.

Les travaux se feront en deux étapes : durant l'été, la partie hydraulique, puis à la mi-novembre, toute la partie électronique, domotique.

Le Président demande à l'assemblée leur accord pour réaliser ces travaux : **acceptés à l'unanimité - moins une abstention.**

Réparation d'une fuite dans une canalisation d'évacuation d'eau : infiltration d'eau pluviale dans la salle St-Joseph, cela fait une année que les recherches ont été entreprises. Nous devons remplacer les tuyaux : l'assurance Mobilière prend en charge une bonne partie des travaux mais nous devons quand même investir env. CH 14'000.00.

Masticage des vitraux du Chœur

Nous avons eu sur le vitrail gauche du Chœur une infiltration d'eau et avons dû refaire le mastic. Le vitrail droit du Chœur a également été réparé. L'assurance prend en charge le verre cassé. Prix des travaux : CHF 5'256.00.

16. Vente d'un terrain

Lors de l'AG de 2022, les paroissiens ont accepté la vente de ce terrain situé aux Ponts-de-Martel.

La signature chez la notaire a eu lieu mercredi 10 mai 2023. Ce terrain appartenait à l'association libre de la paroisse du SC dissoute en 1987. Un acte authentique a dû être fait.

17. Divers

Un Merci particulier est adressé à Jean-Pierre Aubry pour son engagement intense sur la paroisse, en particulier depuis les travaux sur la cure, l'installation et le suivi des locataires, les démarches financières nombreuses, l'accompagnement de la paroisse NPD pour relancer sa comptabilité, et le défi à venir harmoniser les comptabilités des deux paroisses. Il avait été proposé à la dernière AG de faire un geste pour lui : L'abbé Christophe Godel lui remet un présent pour tout son engagement ainsi que celui de son épouse Bernadette.

Le Président lève la séance à 21h20, il nous remercie de notre présence ainsi que pour nos engagements dans notre communauté.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mai 2023

Alexandre Houlmann

Bernadette Aubry

Président du comité des paroisses

secrétaire